

Incendie de 2 immeubles 'Verre et Acier' : point de situation

Lundi 16 octobre 2023

Depuis l'incendie le 30 septembre 2023 de deux immeubles désaffectés du quartier Saint-Julien à Rouen, la Ville de Rouen agit en s'appuyant systématiquement sur deux principes fondamentaux : la précaution et la transparence. Dans ce cadre, elle informe régulièrement les habitantes et habitants. Voici un point sur la situation au lundi 16 octobre 18h.

- Résultats des analyses : pas d'amiante détecté dans les logements

La dangerosité de l'amiante est liée à son éventuelle inhalation. L'analyse de l'air est donc primordiale. Les cinq campagnes de prélèvements effectuées jusqu'à présent (1, 3, 6, 10 et 11 octobre) n'ont révélé aucune détection d'amiante dans l'air, dans aucun des prélèvements. Tous les résultats d'analyse sont publics, dans leur intégralité, sur le site de la Ville : <https://rouen.fr/evenement/2023/10/dernieres-informations-sur-lincendie-immeubles-dans-quartier-saint-julien>

En complément, comme promis lors de la réunion publique de dimanche 8 octobre, de nouveaux prélèvements ont été organisés dans 5 logements à proximité de l'école, sélectionnés en lien avec l'Agence régionale de santé et avec l'accord bien sûr des occupants. **Des pompes d'air ont été installées chez les habitants à partir du jeudi 12 octobre : les prélèvements ont ensuite été analysés. Les résultats sont désormais connus : aucune amiante dans l'air n'a été détectée dans les logements. Naturellement, les habitants en ont été les premiers informés.**

Comme pour toutes les analyses précédentes, vous trouverez les résultats en suivant les liens suivants :

<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119572-01-23n037970-001.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119573-01-23n037970-002.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119574-01-23n037969-001.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119575-01-23n037969-002.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119576-01-23n037968-001.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119577-01-23n037968-002.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119578-01-23n037967-001.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119579-01-23n037967-002.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119580-01-23n037966-001.pdf>
<https://rouen.fr/upload/isi/eurofins-ar-23-hb-119581-01-23n037966-002.pdf>

En complément, quatre pompes ont été posées aux quatre points cardinaux du site de l'incendie, afin de réaliser de contrôles réguliers. Les 1ères mesures réalisées la semaine dernière n'ont détecté aucune présence d'amiante dans l'air, suggérant l'efficacité du système de brumisation.

Conformément au protocole en vigueur, une nouvelle mesure va être réalisée chaque semaine, sur une fenêtre de mesure de 24 heures. Les résultats seront connus dans le courant de la semaine.

- Suivi du site du sinistre : depuis la fin des opérations de secours, c'est le propriétaire du site, Rouen Habitat, qui a pris le relais et assure le gardiennage et la gestion des décombres. Depuis mercredi 11 octobre Rouen Habitat a mandaté un maître d'œuvre, l'entreprise ACCEO, afin de déterminer la solution et l'entreprise à retenir pour la gestion, sécurisation et l'enlèvement des décombres.

Comme annoncé lors de la réunion publique dimanche 8 octobre dernier, dans un premier temps un surfactant sera posé sur le site : il formera un film à la surface des décombres, permettant de les 'encapsuler' et donc de limiter drastiquement la propagation éventuelle de fibres (même si à ce jour, sur cinq campagnes de prélèvements d'air, aucune amiante n'a été détectée, cf. infra). Les délais de commande et d'approvisionnement, puis le chantier de pulvérisation du produit, permettent d'envisager une fin des travaux d'encapsulage et sa mise en place d'ici un mois, soit le 15-20 novembre 2023, sous réserve de la validation par les autorités compétentes (services de l'Etat). Alors le système de brumisation sera stoppé, le surfactant assurant la mission de contenir les particules.

Après la pose du surfactant, la seconde phase consistera en l'évacuation des déchets. Rouen Habitat et le maître d'œuvre y travaillent d'ores et déjà. Cette phase sera nécessairement plus longue que la pose du surfactant. Un calendrier précis sera indiqué ultérieurement.

Dans l'attente, la brumisation se poursuit à l'aide de quatre brumisateurs, afin de maintenir les particules au sol.

Sur le groupe scolaire Pépinières Saint-Julien : les résultats des trois premières campagnes de prélèvements (surfaces et air, intérieur et extérieur du groupe scolaire) n'avaient relevé aucune trace d'amiante, ni dans l'air, ni en surface à l'exception de 8/20 prélèvements de surface lors de la troisième campagne. Depuis, toute l'école a d'ores et déjà été nettoyée et une décontamination totale de l'école va être mise en place par précaution dans les prochaines semaines par l'entreprise Séché. Les mesures d'air se poursuivent à échéance régulière et n'ont jamais détecté d'amiante (cf. supra).

L'école ne sera ré-ouverte que lorsque toutes les mesures de sécurité et de précaution seront réunies. Dans tous les cas, pas avant la fin des vacances d'automne.

La cellule de crise reste active et d'autres informations seront publiées dès que nécessaire. Toutes les informations sont disponibles sur www.rouen.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Rouen.